Saint Christophe du Ligneron
Proche de vous, proche de tout

Saint CHRISTOPHE DU LIGNERON

N°37 Janvier 2025

DOSSIER P.13
Villes et Villages fleuris : 2ème fleur

INFORMATIONS MUNICIPALES DE VOTRE VILLE

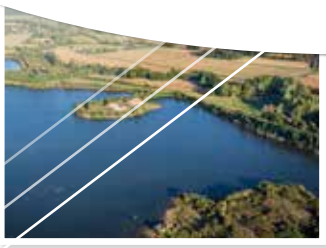

RETROSPECTIVE 2024

7 SEPTEMBRE
Accueil des nouveaux arrivants

5 OCTOBRE
La Joséphine

24 NOVEMBRE
1 naissance 1 arbre

24 NOVEMBRE
Spectacle de magie

30 NOVEMBRE
Téléthon

SOMMAIRE

ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE P. 4
- La Bonne Fourchette
- Projet Educatif Territorial (PEdT)
- CMJ et Ado'Space

ÉCONOMIE ET FINANCES P. 5
- Acquisition ensemble immobilier
- Réunion Forces vives

NOUVEAUX PROFESSIONNELS P. 5
- Réunion Forces Vives

SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ P. 6
- Téléthon
- Mineurs Non Accompagnés (MNA)

URBANISME ET ENVIRONNEMENT P. 7
- Aménagement des 3 rues
- Écoquartier
- Projet intergénérationnel de la Forge
- Semaine de l'environnement
- Convention Plant'Avenir
- Projet immobilier secteur de la Poste
- Concertation publique place des Libertés
- Bassin d'orage

VIE MUNICIPALE P. 10
- Spectacle la potion de Petram
- Bibliothèque
- Marchés de Noël

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE P. 11
- Chaudière bois pellet
- Solartophe

AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE P. 12
- Curage des fossés

DOSSIER CENTRAL P. 13
- Villes et Villages fleuris : 2ème fleur

INFOS PRATIQUES P. 18
- Changement des horaires de la mairie
- Recensement de la population
- Dépôts sauvages

COMMUNAUTAIRE P. 19
- Adoption du PLUi
- Permanences médecin Froidfond
- France Services et France Numérique

ASSOCIATIONS P. 20
- Don de Soleil Danse à Malisse et CLEPHE
- CLEPHE création site internet
- Malisse
- ACPL
- Patinage artistique LIGNERONNAIS
- UNC
- Top Dance
- APPEL École Sainte-Marie

ÉTAT CIVIL P. 24

MAIRIE
6 place de la mairie
contact@mairie-scdl.fr - 02 51 93 30 23
www.saint-christophe-du-ligneron.fr

Directeur de la publication
Thierry Richardeau, Maire
Rédaction
Mairie de Saint Christophe du Ligneron

Création et impression
MÉDIA horizon IMPRIMERIE du bocage 02 51 46 59 10

ÉDITO

Thierry RICHARDEAU, Maire

Chères Ligneronnaises, chers Ligneronnais,

J'ai le plaisir de vous adresser, au nom de la municipalité, tous nos vœux de bonheur, **santé et réussite**, pour cette nouvelle année 2025. **Plus que jamais la solidarité, l'écoute, la tolérance et l'optimisme doivent nous inspirer dans notre quotidien !**

Vous avez été nombreux, lors des vœux du 17 janvier, à constater que votre équipe municipale travaille sans relâche pour que notre commune réponde au mieux à vos aspirations. Je retiens 2 réussites majeures :

- **L'ouverture du restaurant scolaire** le 18 mars : elle marque l'aboutissement de 16 années de réflexion, de décisions et d'actions, avec une volonté et une cohérence parfaitement partagées par 3 équipes municipales successives. Aujourd'hui le pôle scolaire, regroupant écoles, périscolaire et restauration, fait l'unanimité ; il offre un confort et un environnement apprécié par les enfants, les parents et les agents, sans commune mesure avec le passé.
- **L'obtention de la 2ème fleur, labellisée « Villes et Villages fleuris »** le 13 novembre, objet de notre dossier central, traduit une volonté politique affirmée en matière d'environnement et surtout récompense les progrès accomplis grâce à nos compétences internes et le fruit d'une collaboration étroite Personnel – Élus.
  Je félicite chaleureusement l'ensemble des agents et tout particulièrement le service technique. Ils aiment leur travail, ils aiment leur commune !

J'ai beaucoup apprécié :

- la position généreuse du conseil avec cette main tendue vers **les mineurs non accompagnés** (MNA), après celle vers les réfugiés ukrainiens. Ils nous le rendent bien,
- **la concertation publique mise en place, en divers moments,** pour que vous puissiez donner vos avis sur l'aménagement des places par exemple. Vous devez être acteurs de votre commune.

Dans un contexte national incertain, le budget 2025 va être élaboré **avec prudence sans toutefois remettre en cause les « coups partis »** : transfert de la mairie en cœur de bourg, aménagement des 2 places de l'Eglise et des Libertés, réfection des rues anciennes du bourg, maison de santé, réhabilitation des secteurs de la Poste et de la Forge, création de cheminements doux (à pied et à vélo). La plupart de ces chantiers vont d'ailleurs se finaliser en 2026-2028. Seul le planning pourra être modifié, différé en fonction du niveau de subventions attendues.

Deux nouveaux chantiers, parmi quelques autres, devraient être lancés :

- **Sécurité routière et mobilités douces** : un diagnostic va être réalisé par le relevé de points critiques en termes de circulation, de stationnement avec pour objectif majeur de permettre aux piétons et aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité,
- **Extension du cimetière** : avec l'acquisition prévue du terrain boisé jouxtant le cimetière, nous travaillons sur un aménagement paysager prenant en compte l'évolution des pratiques funéraires.

Je vous remercie de réserver le **meilleur accueil possible aux 5 agents recenseurs entre le 16 janvier et le 15 février**. Le recensement est obligatoire et contribue au développement de notre commune.

Au niveau intercommunal, Challans Gois, 2025 sera marquée par l'inauguration de la **piste cyclable Challans-St Christophe**, la réflexion sur le devenir de la **permanence France Services** hélas trop peu fréquentée, la poursuite des travaux sur le **formidable devenir de la Cautuère** et la **décision du choix d'implantation de l'hôpital du CHLVO**. Vous pouvez compter sur moi pour que cette décision hautement stratégique soit la meilleure pour la santé des habitants et la vitalité de notre territoire du nord-ouest Vendée.

2025 sera la dernière année « pleine » de votre conseil municipal. Vous l'aurez compris, comme les précédentes, elle ne sera pas de tout repos ! Avant les élections municipales de mars 2026, elle sera aussi l'année de la préparation du futur, pour une continuité de progrès et donc de la constitution d'une ou de nouvelles équipes municipales. Comme en 2013 et 2019, à chaque année préélectorale, je prendrai ma part, à ma place, auprès de celles et ceux qui me sont chers, en pleine confiance et responsabilité.

Je vous souhaite une excellente lecture et l'équipe municipale se tient toujours à votre disposition pour toutes précisions.

Enfance Jeunesse & Vie Scolaire

LA BONNE FOURCHETTE :

Le restaurant scolaire « La Bonne Fourchette » va bientôt fêter sa 1ère bougie et quelle année !

Les enfants apprécient aujourd'hui la proximité, la grandeur et la modernité des nouveaux locaux. Ils se sont très bien adaptés au nouveau fonctionnement du self et sont heureux d'avoir des plats faits maison.

Cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. L'équipe a dû trouver de nouveaux rythmes (avec les enfants et entre agents), revoir ses habitudes et s'adapter aux nouveaux outils.

Les Elus remercient sincèrement tous les agents qui ont œuvré à la mise en place de ce bel établissement. Nous sommes fiers d'avoir une équipe qui s'est autant investie ! Bravo et merci encore !

Nous souhaitons à nouveau, une belle continuation à Michèle, Florence et Marie-Renée qui ont travaillé de nombreuses années auprès des enfants et qui ont bien mérité de se reposer à présent.

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL :

C'est reparti jusqu'en 2027 !

Comme tous les 3 ans la municipalité a renouvelé son Projet Educatif Territorial. Ce document est rédigé par un comité de pilotage regroupant les 2 écoles : Arc en Ciel et Sainte-Marie, les Loustics, l'Ado'space, le CMJ, la Bonne Fourchette et la Municipalité. Il a pour but de lier les services entre eux, de coordonner les temps de l'enfant et du jeune, de permettre une communication fluide entre tous les acteurs et de reconnaître ce travail auprès des partenaires institutionnels.

Les axes principaux du PEdT 2024-2027 sont :

1 : Poursuivre et développer les actions transversales familiales, scolaires, périscolaires et extrascolaires pour une meilleure continuité éducative
2 : Renforcer les liens entre les enfants, les jeunes, les écoles, les services municipaux et les parents d'élèves
3 : Encourager la citoyenneté et le vivre ensemble

Ce document est accessible à tous sur simple demande à Emilie BOCQUIER, adjointe enfance, jeunesse.

CMJ ET ADO'SPACE :

Il n'y a pas eu d'élections en 2024 pour le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Les jeunes conseillers en place poursuivent leur mandat afin de mener à bien les nombreux projets qu'ils ont initiés. Ces projets, ambitieux et inspirants, promettent de belles réalisations pour notre commune. Préparez-vous à découvrir tout ce qu'ils ont imaginé pour enrichir la vie locale et favoriser les initiatives des jeunes !

Nous profitons de cet article pour vous annoncer une belle nouveauté : le CMJ bénéficie désormais de l'accompagnement d'Élise Bonnin. En poste d'animation au centre de loisirs **Les Loustics** ainsi qu'à l'**Ado'Space**, Élise prend désormais les rênes en tant que référente du Conseil Municipal des Jeunes. Son dynamisme et son engagement seront précieux pour soutenir nos jeunes élus dans leurs projets et les aider à aller toujours plus loin.

Un grand merci à Élise pour son investissement, et bravo aux membres du CMJ pour leur implication. Nous sommes impatients de découvrir leurs prochaines initiatives !

COMMISSION
Économie et Finances

ACQUISITION ENSEMBLE IMMOBILIER

La commune a acquis le 27 septembre 2024 une propriété sise 11, rue Grignion de Montfort, reposant sur 1470 m² pour un montant de 140 000 € net vendeur comprenant les frais d'agence.

Située en cœur de bourg, elle présente l'intérêt de permettre une liaison douce entre celle de la rue de la Rochelle programmée pour 2025-2026 et de créer un lien avec le futur ensemble immobilier de la Poste. Sécuriser les déplacements, encourager les mobilités à pieds et à vélo sont des objectifs affichés pour les prochaines années.
Le devenir du bâti fait l'objet de nouvelles réflexions.

RÉUNION FORCES VIVES

Plus de trente chefs d'entreprises ont répondu présents à cette réunion, désormais inscrite dans le calendrier municipal, afin d'accueillir les nouveaux professionnels Ligneronnais.

Parmi les sujets abordés, les projets de développement économique ou encore d'aménagement urbain. Les professionnels présents ont d'ailleurs été consultés concernant les aménagements des 2 places, et plus particulièrement la place de l'Eglise avec sa nouvelle capacité de stationnement. Ce projet a recueilli un avis approbateur. Enfin, sont intervenus Sébastien CHAUVIN du Service Économie de Challans Gois Communauté concernant les actualités communautaires et Sophie FAVREAU, présentant le dispositif Plant Avenir (réseau d'entreprises se donnant pour mission la plantation de terrains publics). Ce temps fort économique, toujours attendu, s'est clôturé par un moment convivial où se sont poursuivis les échanges.

Nouveaux professionnels

M3C2 - MARC CHOLLET

Spécialisé dans la fourniture de biens d'équipements pour le secteur de la construction.

LOLA LALYNKO

conseillère Body Nature depuis 5 ans dans la commune. Vente de produits biologiques d'entretien, cosmétiques et bien-être à domicile. Fabriqués en France dans les Deux-Sèvres. **Pour plus d'informations 06 59 53 49 66.**

COMMISSION

Solidarité et Citoyenneté

TÉLÉTHON

- Très bonne **participation des associations** dans la convivialité autour d'un concours de belote et des animations sportives.
- **Vente de 250 mètres de saucisses** (fraiches ou grillées) ainsi que de pâtisseries.
- Action **Tombola** par les jeunes de l'ADOSPACE.

DON EFFECTUÉ AU PROFIT DU TÉLÉTHON DE : 2 495,34 €

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Extrait du CM du 9 décembre 2024 :

« Lors du conseil municipal du 12 février, après l'exposé détaillé du dispositif MNA par l'association AGROPOLIS, l'assemblée a décidé d'accueillir 6 jeunes réfugiés, en grand majorité africaine.

Neuf mois après leur installation place de l'église, Monsieur le Maire a proposé à AGROPOLIS de faire un point sur cette situation plutôt inédite.

En présence de Pascale RENOU, Directrice Logement/ Hébergement, Julie MENGUAL Responsable du dispositif MNA, Maud VIARD, Coordinatrice dispositif MNA secteur Nord-Ouest et de Simon TINLOT, Moniteur-Educateur, 4 mineurs non accompagnés sont venus échanger avec les élus.

AGROPOLIS remercie chaleureusement la municipalité pour leur qualité d'accueil, de bienveillance et d'attention portée auprès des 6 jeunes et des encadrants.

Lors de leurs interventions, nous avons pu mieux connaître leurs parcours, leurs réussites et parfois les difficultés essentiellement liées aux déplacements.

Il est rappelé que dès lors qu'ils ont 18 ans, les MNA sont traités comme des adultes dans les procédures d'asile et de migration avec régularisation envisageable.

Les élus soulignent la volonté des jeunes à vouloir s'intégrer par le travail (collèges, stages et apprentissages pour 2 d'entre eux) et par le sport (3 d'entre eux jouent en club de football). Il est également apprécié leur respect, la politesse et leurs progrès dans la connaissance de la langue française.

AGROPOLIS et les élus remercient l'accueil de la population, les entreprises et les associations accueillantes.

Monsieur le Maire félicite le conseil d'avoir pris cette décision généreuse et audacieuse par certains égards. »

Urbanisme Environnement

AMÉNAGEMENT DES 3 RUES

Les travaux de réseaux d'eau potable sont terminés Rue du Bureau et Rue de La Rochelle (changement du réseau et dépose de l'ancien) sous la maîtrise d'ouvrage de Vendée Eau et par l'entreprise Véolia.

En 2025, les travaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales seront réalisés Rue du Bureau et Rue de La Rochelle, ainsi que le début d'effacement des réseaux souples (Electricité et télécom).

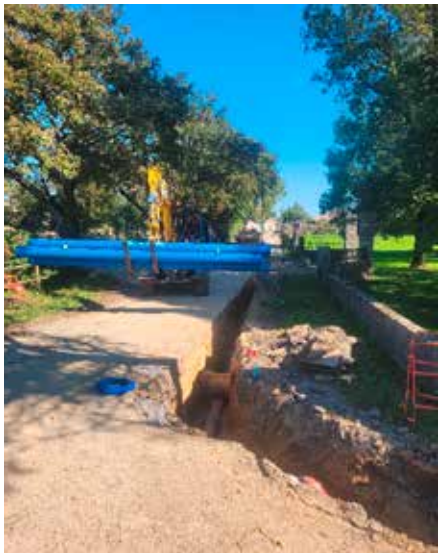

LOTISSEMENT ÉCOQUARTIER « LA BROSSE »

IL RESTE 2 LOTS EN VENTE SUR LA 1ÈRE TRANCHE DU LOTISSEMENT ECOQUARTIER (13 ET 30).

Le terrain de la 2ème tranche est en cours d'acquisition via l'Établissement Public Foncier de la Vendée par une procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique).

Suite à un avis favorable de la Préfecture, la commune pourrait prendre possession de la parcelle en 2026 et pouvoir proposer un nombre équivalent de lots à la 1ère tranche.

PROJET IMMOBILIER, SECTEUR DE LA POSTE

Comme vous avez pu le constater, une partie de l'histoire de notre commune s'est envolée avec la disparition de l'ancienne poste et de l'ancien garage.

Suite au retrait du promoteur immobilier pour des raisons de fiabilité financière, l'été dernier, nous avons relancé le projet auprès de nouveaux prestataires.

Une piste sérieuse associant **des logements libres et des logements sociaux pourrait nous permettre de contracter au cours du 1er semestre 2025.**

Le projet intégrera un chemin réservé aux piétons et aux cyclistes allant de la rue de la Rochelle à la rue du Rocher, reliant ainsi 2 quartiers de notre commune et encourageant les déplacements vertueux dans un cadre verdoyant.

Urbanisme Environnement

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL, SECTEUR DE LA FORGE

Lors du conseil du 14 octobre, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a retenu la proposition du Groupe Maison de Printemps / Bâtisseurs Challandais / Picoti-Picota pour le secteur « La Forge » concernant la réalisation d'une résidence séniors de 8 logements, de 9 logements libres et d'une mini-crèche (12 places), sur les parcelles cadastrées section AB 108 et 345, d'une superficie de 2 564 m².

Nous nous sommes appuyés sur les compétences et les moyens de l'EPF (Etablissement Public Foncier) de Vendée pour porter, temporairement, les coûts du foncier et des travaux, comme sur d'autres opérations telles que le lotissement Ecoquartier et le site de la Poste.

Le projet correspond tout à fait à notre objectif de créer un site partagé, capable de proposer trois activités complémentaires et intergénérationnelles, répondant aux besoins d'une population diversifiée. Ce projet multigénérationnel rassemble trois acteurs du Quart Nord-Ouest Vendéen, chacun reconnu pour son expertise dans son domaine respectif.

La municipalité a permis la rencontre de ces trois acteurs, qui ont présenté un projet commun :

- **Picoti Picota :** Un professionnel de l'enfance, déjà propriétaire de deux micro-crèches dans le secteur, souhaitant implanter une troisième crèche à Saint Christophe du Ligneron.
- **Maison Printemps :** Une association dédiée à la lutte contre l'isolement des seniors et des personnes, en situation de handicap, proposant des structures d'habitat inclusif, un projet soutenu et encadré par le Conseil Départemental,
- **Les Bâtisseurs Challandais avec sa filiale Batiss'Imo :** Une entreprise générale du bâtiment constituée en SCOP: Une coopérative de construction de maisons, partenaire de Maison Printemps, qui souhaite lancer un programme de promotion immobilière à vocation tous publics sur la commune.

La cohérence et les synergies entre ces trois acteurs sont nombreuses et favorisent l'interaction entre les différents publics, tout en respectant les spécificités et les besoins de chacun. Ce projet est plus qu'une simple cohabitation sur un même site : il vise à créer une véritable dynamique de vie partagée.

Fait plutôt rare, cette opération sera équilibrée grâce principalement au soutien de l'Etat au travers du Fonds Vert, dispositif déployé pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Plan de financement prévisionnel :

DÉPENSES HT	
• Acquisitions foncières	247 501,00 €
• Frais de notaire et frais annexes sur foncier	14 118,47 €
• Études recyclage foncier et pollutions	14 278,65 €
• Travaux de déconstruction	79 296,09 €
• Autres charges	5 000,00 €
TOTAL	**360 194,21 €**

RECETTES	
• Cession	119 000,00 €
• État « Fonds Vert » - Recyclage Foncier	145 000,00 €
• Conseil Départemental - Déficit Foncier	23 835,95 €
• EPF – Minoration Foncière	72 358,26 €
TOTAL	**360 194,21 €**

Un habitat de type « résidence seniors » en habitat inclusif et une micro-crèche sont deux services jusqu'alors inexistants sur notre commune. Entre 2026 et 2027, ces deux nouvelles offres, en plein cœur de bourg, à proximité du parc des abras, de nombreux services et de l'EHPAD, répondront aux besoins de la population actuelle et future.

Urbanisme Environnement

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette deuxième édition, grâce à l'implication du personnel, des élus et des partenaires (Challans Gois, La Cicadelle, Région, Trivalis) a répondu à nos attentes. La population a également participé à divers niveaux :

- La soirée « débat » sur l'aménagement paysager des places des Libertés et de l'Eglise. La dizaine d'observations faites a été transmise à l'architecte paysager en charge de ce projet,
- Le montage d'un composteur au restaurant scolaire,
- La plantation d'arbres par les jeunes enfants aidés de leurs parents.

Parmi les temps forts :

L'intervention des services techniques au cours de laquelle ils ont présenté leur savoir-faire, leurs méthodes et ont pu répondre aux questions d'une vingtaine de participants,

- La présentation de **l'obtention de la « 2ème Fleur ».** Trois années après l'obtention de la 1ère fleur, les efforts de la commune, des agents et des élus, sont récompensés. Ce label traduit notre volonté de préserver l'environnement et d'intégrer la biodiversité dans chacun de nos investissements. Cette récompense a été remise avec les **« félicitations appuyées »** du jury régional ce qui est très encourageant dans l'optique d'une 3ème fleur dans quelques années. François LOIZEAU et toute l'équipe technique, ainsi que Lucie GIRAUD, service administratif, ont été félicités pour leur contribution active et collective, concertée avec les élus, pour cette récompense.

CONVENTION PLANT'AVENIR

Une nouvelle convention de plantation avec la SAS PLANT'AVENIR, domiciliée au 1 Le Petit Pontreau à La Garnache (85710), a été établie pour une durée de 5 ans, sans dépense pour la commune. En contrepartie de la mise à disposition de foncier, de l'entretien des plantations, PLANT'AVENIR s'engage à fournir les plants et la plantation par la main d'œuvre d'insertion ou du bénévolat d'entreprises partenaires.

À ce jour, les Transports FRAPPIER ont financé la plantation d'environ 200 arbres.

Ce partenariat public-privé contribue efficacement à réduire notre impact carbone et à générer de l'économie locale et circulaire. Si vous aussi, vous êtes sensibles à cette démarche, devenez acteurs en nous contactant !

CONCERTATION PUBLIQUE

Comme toujours, nous vous sollicitons pour recueillir vos avis sur des projets importants de notre commune. Ce fût le cas en ce qui concerne en particulier l'aménagement des 2 places, celle de l'Église et celle des Libertés :

- Réunion publique du 23 septembre
- Semaine de l'environnement le 22 novembre
- Réunion des Forces Vives le 4 décembre

Même si vous n'avez pas toujours été très nombreux, **vos avis exprimés ont permis des échanges fructueux et vos propositions ont été transmises au cabinet d'architecture en charge de ces chantiers pour prise en compte.**

RETOUR EN IMAGES SUR LE SPECTACLE « LA POTION DE PETRAM »

Dimanche 24 novembre, Kevin NAIN et Mehdi OUAZZANI, magiciens illusionnistes, ont offert une parenthèse enchantée aux 140 personnes présentes qui se sont retrouvées plongées durant une heure dans une atmosphère où magie, humour et poésie étaient entremêlés pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.

Devant Dalwin, jeune apprenti magicien aussi attachant que maladroit, et le grand Maître Sorcier Balnabar, puissant mais quelque peu terrifiant, la potion de Petram a bel et bien fait vivre au public un moment magique.

Nous avons conclu en partageant un goûter tous ensemble afin de finir l'année en beauté avant cette période de fêtes. Merci à tous pour vos sourires et votre bonne humeur, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

MARCHÉS DE NOËL

En décembre, les Ligneronnais ont aimé faire la fête ! Les animations se sont multipliées en décembre grâce à des initiatives associatives (scolaires), publique (EHPAD) et privées (Carrefour et le restaurant 400 Lapins) et ce, dans le prolongement du Téléthon organisé par la municipalité fin novembre. Un grand merci à tous les bénévoles.

Vous avez favorisé le «vivre ensemble» dans un climat par ailleurs morose, ainsi qu'aux nombreux visiteurs !

COMMISSION

Vie Municipale

BIBLIO'TOPHE : Bibliothèque municipale

Notre bibliothèque a désormais une nouvelle référente pour son organisation et son fonctionnement.

Karine SIRAND, ATSEM au sein de l'école Arc en Ciel et qui gérait déjà la bibliothèque du pôle scolaire remplace désormais Karine NAULEAU. Elles est soutenue dans sa mission par Olivier QUAIREAU, Conseiller municipal.

Merci à Karine pour son investissement au sein de notre bibliothèque et sa contribution à la réussite de celle-ci lors de son transfert. Bienvenue à une autre Karine pour cette nouvelle aventure professionnelle.

Le fonctionnement de la bibliothèque repose également sur l'implication indispensable des bénévoles que nous remercions vivement et qui vous accueillent aux horaires suivants :

- **Le mercredi de 10h00 à 12h00**
- **Le samedi de 10h00 à 12h00**

COMMISSION

Transition énergétique

CHAUDIÈRE BOIS PELLET

Au lancement du projet du restaurant scolaire, notre choix énergétique s'est porté vers une chaudière à bois avec combustible pellet et non du bois déchiqueté. (Piscine de Challans).

Le pellet est un peu plus onéreux mais beaucoup moins contraignant en terme de maintenance.

Nous avons pu bénéficier d'aide de l'ADEME et de l'État (DSIL : dotation de soutien à l'investissement local) à hauteur de 80 % suite au plan de relance gouvernementale pour la transition énergétique.

La négociation d'achat de pellet a été réalisée collégialement avec l'EHPAD afin d'avoir de meilleures conditions de prix.

À ce jour, notre fournisseur est Anjou Bois Energie.

Les deux chaudières gaz peuvent prendre le relais en cas de pannes ou entretien des chaudières bois. pendant les périodes hivernales.

Ce mode de chauffage nécessite des contrôles réguliers pour les cendres, stock pellet. Une GTB (Gestion Technique Bâtiment) vient accompagner la chaufferie, le restaurant et le pôle scolaire pour le pilotage.

Pour être en phase avec les prescriptions de l'ADEME à la suite des subventions, il faudra se rapprocher d'une répartition de consommation d'environ 90 % bois et 10 % gaz.

Avantage du bois :
- énergie renouvelable
- bilan carbone neutre

En complément des 2 chaudières bois, les chaudières gaz propane ont été déplacées dans la nouvelle chaufferie. Un réseau de chaleur a été construit afin d'alimenter aussi l'école et l'accueil périscolaire.

En effet, en 2018, nous n'avions pas fait le choix du bois en raison de l'absence d'aides et d'un prix du propane très compétitifs. Aujourd'hui, 6 ans après, l'ensemble du Pôle Scolaire est alimenté très majoritairement par une source décarbonée pour un investissement à la charge de la commune très faible.

COMMISSION

Transition énergétique

SOLARTOPHE ÉNERGIE CITOYENNE

Afin d'accompagner la transition énergétique, un groupe citoyen Ligneronnais s'est constitué après une 1ère réunion publique du 7 juillet 2023 sur un projet de panneaux photovoltaïques sur la salle des sports.

Ce projet à gouvernance locale permet aux citoyens d'être moteurs dans la transition énergétique au sein de notre commune.

Pour plus de renseignements et si vous voulez rejoindre le groupe, vous pouvez contacter un membre du groupe SolarTophe :

Guy LEMOINE 06 03 52 40 08

COMMISSION

Agriculture et Voirie

CURAGE DES FOSSÉS

En 2024, le curage des fossés (hors chemins anciennement de l'association foncière) est terminé du côté nord de la RD 948 . Courant de l'été 2025, nous continuerons ce programme de curage côté sud de la RD 948.

Ces travaux vont s'étaler sur 3-4 ans. Ils sont réalisés par la SAS LIGNERONNAISE (M. Guillaume MERIEAU). Le budget curage permet des travaux sur 10 à 12 jours par an. En ce qui concerne la voirie rurale (ancien chemin association foncière), nous avons réalisé en 2024 quelques tronçons en bi-couche (1.430 km pour 58 000€). Pour l'instant, le résultat est satisfaisant, à voir dans l'avenir. Nous déciderons, si le budget le permet, de réaliser d'autres tronçons de ce genre pour 2025. L'entretien du reste de ces voies est réalisé une partie par la SAS LIGNERONNAISE (voies les plus dégradées) et l'autre partie par les agriculteurs (cailloux financés par la commune).

Tronçons réalisés en 2024

VILLES ET VILLAGES FLEURIS OBTENTION DE LA 2ÈME FLEUR

avec « Félicitations appuyées du Jury »

L'obtention de la **« 1ère Fleur »** en 2021 a concrétisé notre implication collective – citoyens, agents et élus – dans la préservation de notre environnement. Ponctuée d'un **« Prix Coup de Cœur »**, cette reconnaissance nous a invité à aller plus loin, prenant en compte l'axe d'amélioration préconisé, **l'intégration de l'arbre dans notre espace urbain**. Depuis, **plus de 300 arbres** ont été plantés avec la population.

C'est pourquoi nous avons décidé de **concourir à la « 2 ème fleur » 3 années plus tard**. La commune a reçu la visite du Jury régional le 6 juin 2024. Nous disposions d'1 heure pour présenter le projet, déambuler dans la commune pour montrer nos principales réalisations puis un temps d'échange.

Le 13 novembre à Mouchamps, **nous avons été récompensés pour diverses raisons** : qualité de la préparation, implication des habitants (semaine de l'environnement, ½ journées citoyennes), implication des agents en amont des projets, plantation de + 350 arbres, plan de gestion différenciée, liaisons douces, circuit pédagogique, patrimoine végétal, …

Il nous est recommandé de poursuivre la plantation d'arbres, de perméabiliser les sols dans les futurs projets et de présenter le cimetière et son évolution… **pour obtenir la 3ème fleur !**

Villes et Villages Fleuris

Diplôme 2024

VILLES ET VILLAGES FLEURIS DES PAYS DE LA LOIRE

Classement

2 FLEURS

AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY

Décerné à

SAINT-CHRISTOPHE-DU-LIGNERON

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

CADRE DE VIE

- Depuis une quinzaine d'années, le bourg s'est embelli grâce à une **déminéralisation progressive** des espaces publics au profit de plantations (vivaces, bulbes et arbres), l'introduction de la gestion différenciée et l'implantation d'espaces nourriciers (vergers, vignes).

- **L'accessibilité** aux commerces et aux bâtiments publics a été améliorée, les circulations piétonnes ont été sécurisées et encouragées par la **création de liaisons douces entre tous les lotissements.**

Le Centre-bourg

Entrée de bourg - Rue du Rocher

Nouvelle place des Libertés

GESTION ENVIRONNEMENTALE

MOYENS ET ACTIONS

Le service technique est actuellement composé de 7 personnes réparties de la manière suivante :
- 1 responsable de service
- 1 agent dédié à la voirie
- 2 agents pour les bâtiments communaux et la plaine des sports
- 3 agents pour les espaces verts, cimetière, terrain de football

Intégration des vivaces locales dans les massifs

Semis pieds de mur

DOSSIER

Déminéralisation

Actions visant à réduire puis supprimer les produits phytosanitaires :

Années	Actions
2009	Adoption du plan de désherbage
2010-2012	Achat matériels alternatifs Réduction de 50% par an de la quantité de matière active
2013-2014	Réduction de 25% par an de la quantité de matière active
2014-2017	Utilisation de phyto uniquement sur le terrain de football et le cimetière
2017	Zéro phyto sur l'ensemble de la commune
2020	Obtention du Label Terre Saine (niveau IV)
2021	Obtention de la 1ère fleur

La tonte des espaces horticoles et une partie des espaces jardinés s'effectue avec une tondeuse manuelle tractée en mulshing. Les gazons rustiques sont quant à eux entretenus avec une autoportée en mulshing.

Ces pratiques ont permis de réduire drastiquement nos volumes de déchets verts. Enfin, les prairies naturelles sont fauchées à l'aide d'une barre de coupe achetée en 2019.

Nous remplaçons progressivement le matériel thermique par du matériel à batterie.

Rotofil à batterie

Tondeuse mulshing

En 2014 nous avons obtenu le prix d'encouragement du territoire décerné par le CAUE de la Vendée et en 2019, le prix départemental.
C'est dans cette volonté de reconnaissance et valorisation que la commune s'est inscrite au label « Villes et Villages Fleuris » et a obtenu la 1ère fleur en 2021.

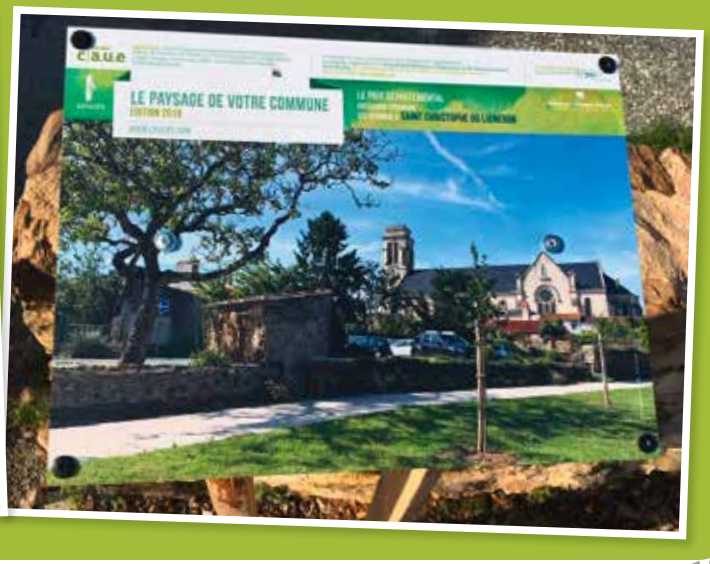

Broyeur mutualisé avec Challans Gois

Fauchage

La très grande majorité des travaux en espaces verts est réalisée en régie. Un prestataire extérieur chargé de la réinsertion des chômeurs longue durée à Challans (ESNOV) intervient quelques jours par an pour des travaux de nettoyage de certains bassins d'orage et du cimetière.

Formation des agents tous les 2 ans : gestion différenciée, utilisation des vivaces, connaitre et reconnaitre la flore locale, connaissance de l'arbre, cimetière et stade.

Les espaces verts en chiffres

Les espaces verts de Saint Christophe se décomposent de la manière suivante :

Surfaces enherbées		
	m2	Nombre
Tonte horticole	960	4
Tonte jardinée	2925	8
Tonte rustique	82838	39
Eco-paturage	22500	6
Fauche	25370	7
TOTAL	134593	64

Haies		
	ml	Nombre
Haie bocagère	2250	16
Haie horticole	940	13
TOTAL	3190	29

Massifs		
	m2	Nombre
Massifs	820	19
Massifs horticoles	1580	61
TOTAL	2400	80

Cimetière et terrain de football		
	Superficie (m2)	Nombre
Cimetière	6000	1
Terrain d'honneur	7200	1
Terrain d'entrainement	6000	1
TOTAL	19200	3

Véhicule électrique

PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Depuis de nombreuses années, plusieurs actions ont été menées, les techniques d'entretien des espaces verts ont évolué afin de préserver la ressource, limiter les déchets et protéger notre cadre de vie.

- **Économie de l'eau :** de 1000 annuelles plantées en 2013, plus qu'une trentaine aujourd'hui, plantation de milliers de bulbes, vivaces, paillage des massifs avec le broyage de nos tailles, suppression d'une grande partie des jardinières, arrosage intégré en conservant un vieux puits de la Place des Libertés. L'eau de pluie est récupérée des toits de la salle de sports pour arroser les terrains de football et des toits de l'atelier technique pour le lavage du matériel et l'arrosage.
- **Compostage :** en partenariat avec Challans Gois, un composteur collectif a été installé au niveau de la Place des Libertés.
- **Limitation et valorisation des déchets :** tonte en mulshing, broyages des déchets verts mûris en compost et intégré en partie aux nouvelles créations. Broyage des tailles pour pailler les massifs.

Utilisation du compost pour les plantations

Conservation et réhabilitation d'un puits

Vivaces et bulbes

Présentation du composteur collectif au Centre de Loisirs

Utilisation des tailles pour créer des fascines

Paillage avec le BRF (Bois Raméal Fragmenté)

RÉALISATIONS DEPUIS LA 1ère FLEUR

Restaurant scolaire

Parking supérette

Site de la Cautuère ENS (Espace Naturel Sensible)

Plantation d'arbres
- 1 naissance /1 arbre
- Plantation d'un Verger Square des Peupliers
- Plant Avenir
- Renaturation de la cour d'école
- Rue des Iris
- Square du Dr Bréchoteau

Depuis 2021, ce sont **plus de 300 arbres plantés sur la commune**, en régie, en demi-journée citoyenne et une naissance/un arbre. Sur ces 300 arbres, une cinquantaine d'arbres fruitiers, toujours dans cette volonté de créer des espaces verts nourriciers.

Restauration cour de l'école

Plant Avenir Rue du Puits Châlon

Infos pratiques

CHANGEMENT DES HORAIRES DE LA MAIRIE

A compter du 1er janvier 2025, la mairie sera ouverte le 1er samedi de chaque mois. Vous aurez la possibilité de prendre RDV en dehors des horaires d'ouverture le jeudi après-midi jusqu'à 18h30.

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE
Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi et jeudi : 9h-12h30
La Mairie vous accueille le 1er samedi du mois : 10h-12h
Ouverture sur rendez-vous le jeudi après-midi jusqu'à 18h30

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous vous informons que le recensement de la population de Saint-Christophe-du-Ligneron se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

Recensement de la population 2025

Vous avez d'ores et déjà reçu dans votre boite aux lettres le courrier d'information aux habitants.
A partir du 16 janvier, une notice internet sera déposée sous enveloppe dans votre boite aux lettres afin que vous puissiez répondre à l'enquête directement en ligne. Nous vous y encourageons fortement, c'est simple et rapide ! **Merci à tous !**

Le recensement de la population, c'est gratuit.
Le recensement de la population, c'est obligatoire.
Le recensement de la population, c'est sûr !
Les données sont confidentielles.
Le recensement de la population est utile et profite à tous ! En effet, il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement… C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

LES AGENTS RECENSEURS

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

INCIVILITÉS : DÉPÔTS DE DÉCHETS SAUVAGES

Notre commune est régulièrement confrontée à des dépôts sauvages d'ordures, le plus souvent au pied des bornes de tri sélectif ou le long de sentiers de chemins communaux. Malgré un accès à la déchetterie de Challans, ces dépôts nuisent à l'environnement et impactent les services techniques et notre policier municipal.

Afin de permettre de sanctionner financièrement, nous avons mis en place une amende forfaitaire fixée à 135 euros et, en cas de récidive, le montant de l'amende est de 200 euros. En fonction de la gravité des faits (nature, quantité, contexte), les sanctions peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende ou de la prison. Ces dépôts sont souvent commis par des personnes ne résidant pas à St Christophe
Si vous êtes témoins de ces actes d'incivilités, n'hésitez pas à nous contacter.

PERMANENCES DE MÉDECINS À FROIDFOND

Dans le cadre du Contrat Local Santé déployé par Challans Gois et Océan Marais de Monts, nous visons à améliorer l'accès aux soins. Face à une carence de médecins en France, nous devons innover.

Le dispositif ESCoRTer, initié par la CPTS Loire Vendée Océan, soutenu par Challans Gois, a pour objectif de soutenir les communes dépourvues de médecins. C'est pourquoi Beauvoir puis Froidfond, mi-novembre, ont vu des cabinets réouverts et tenus par des équipes de médecins et des professionnels de santé des Maisons de Santé environnantes. Il faut souligner l'engagement solidaire de l'ESP CLAP (Equipes de Soins Primaires Coordonnées Localement Autour du Patient) de notre commune en participant à cette organisation.

(Courrier Vendéen du 26 décembre 2024)

Ainsi, à tour de rôle, l'équipe médicale vient assurer des vacations pour faciliter l'accès aux soins, en priorisant les plus fragiles et sans médecin traitant. Si vous répondez à ces critères, **en tant que commune voisine, tous les Ligneronnais concernés peuvent prendre rendez-vous au 02 72 75 03 23, secrétariat du cabinet médical.**

Thierry RICHARDEAU, maire et 1er Vice-président de Challans Gois, également secrétaire d'ESCoRTer, se tient à votre disposition pour de plus amples informations. Par ailleurs, nous poursuivons notre objectif d'implantation d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle en concertation étroite avec les professionnels de santé de St Christophe du Ligneron.

Equipe de
Soins
Coordonnés
Référente
Territoriale

POUR DES SOINS SOCIALEMENT RESPONSABLES, ÉQUITABLEMENT ACCESSIBLES À TOUS ET ADAPTÉS AUX BESOINS DU PATIENT, DE LA COMMUNAUTÉ ET DE LA POPULATION

Résidant à Beauvoir-Sur-Mer, à Froidfond ou sur une commune proche, vous n'avez pas de médecin traitant.

Une équipe médicale collaborative propose des soins primaires :

- Médecins
- Infirmiers en Pratique Avancée
- Coordinateur administratif
- Secrétaires médicales

À tour de rôle, l'équipe médicale vient assurer des vacations pour **faciliter l'accès aux soins, en priorisant les plus fragiles, dans les zones rurales médicalement déficitaires.**

Les cabinets médicaux vous proposent des consultations du **lundi** au **vendredi**.

Cabinet médical de Beauvoir-Sur-Mer
7 Grand'Rue
85230 Beauvoir-Sur-Mer

Cabinet médical de Froidfond
54 Rue de l'Océan
85300 Froidfond

02 72 75 03 23

Merci de laisser un message vocal sur notre répondeur avec vos coordonnées si vous n'arrivez pas à joindre le secrétariat

Service financé par l'ARS, la CPAM et la Région Pays de la Loire

Communautaire

ADOPTION DU PLUI

Challans Gois Communauté a élaboré un Plan local d'urbanisme intercommunal, ou PLUi, qui a remplacé les PLU communaux.

En étroite collaboration avec ses 11 communes membres, la Communauté de communes a ainsi défini le projet de développement du territoire pour les 10 ans à venir, notamment en termes d'équipement, d'économie et de tourisme.

Le PLUi a été adopté le 12 décembre 2024 et entré en vigueur le 2 janvier 2025.

Plus d'informations :
https://www.challansgois.fr/mon-quotidien/mobilites-et-urbanisme/plan-local-durbanisme/

FRANCE SERVICES ET FRANCE NUMÉRIQUE

Avec France Services, pour accompagner les Ligneronnais dans leurs démarches administratives (retraite, impôts, logements, emploi, ...), nous avons mis en place une permanence tous les semaines impaires à l'espace Culture & Vous depuis 2 ans. **Compte tenu de la très faible fréquentation, nous envisageons malheureusement de fermer cette permanence sauf sursaut au cours de ce premier semestre 2025.**

Pour rappel, vous pouvez vous adresser pour **prise de rendez-vous au 02 51 36 87 27 ou, en cas de difficultés, vous adresser directement à l'accueil de notre mairie.**

En revanche, **les permanences numériques et informatiques,** tous les semaines impaires à l'espace Culture & Vous, **fonctionnent bien**.
Nous rappelons que ces 2 services sont gratuits, financés principalement par l'État et dans une moindre mesure par Challans Gois.

Vie associative

DON DE SOLEIL DANSE

L'association SOLEIL DANSE, créée sur notre commune en 2018, a malheureusement mis fin à son activité en Juillet 2024.

Forte de son succès et de ses adhérents, elle termine son histoire avec un solde positif en trésorerie et a souhaité en faire profiter les associations ligneronnaises. C'est pourquoi après avoir échangé avec la municipalité, le CLEPHE, ardent défenseur et témoin de l'histoire et du patrimoine de notre commune ainsi que la MALISSE, acteur impliqué auprès des enfants, vont se voir remettre chacun un chèque de plusieurs centaines d'euros, don généreux de l'association SOLEIL DANSE à la vie associative de la commune.

Un grand remerciement à M. et Mme DESHAYES pour cet acte de générosité et leur implication dans la vie associative !

ASSOCIATION MALISSE

L'association Malisse est une association d'assistant(e)s maternel(le)s. Actuellement, nous sommes 23 assistantes maternelles pour 80 enfants de – de 3 ans et 5 périscolaires.

Nous nous retrouvons une fois par semaine, en petits groupes dans la salle Arc en Ciel à l'espace Culture&Vous. Nous avons aménagé différents espaces jeux, lecture ainsi qu'une pièce pour la sieste. Nous nous retrouvons également une fois par mois pour une matinée commune dans la grande salle polyvalente, où nous proposons différents thèmes : carnaval, halloween, Noël... Nous fêtons également les anniversaires du mois.

En avril, il va y avoir un spectacle. L'association achète également de quoi faire des bricolages pour Pâques, Noël et la fête de parents. Nous pouvons offrir tout cela aux enfants grâce aux cotisations et aussi par les différentes actions menées en cours d'année pour récolter de l'argent. Cette année nous ferons une vente de gâteaux St Michel. L'année dernière, grâce à une subvention exceptionnelle de la mairie, nous avons pu acheter un parcours de motricité en bois et renouveler les balles pour la piscine à balles. **Tous les 2 ans nous faisons une porte ouverte, elle a eu lieu en avril 2024 donc RDV en 2026**

Nous, professionnelles, nous pouvons nous retrouver pour des soirées "papotage".

Nous participons à différentes manifestations organisées par la commune, le forum des associations en septembre, le téléthon en décembre avec une vente de gâteaux faits avec les enfants et une structure gonflable et nous participons également aux Olympiades.

Vous pouvez nous contacter par mail
association.malisse@gmail.com

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 !

CLEPHE

Le CLEPHE a créé son site internet : n'hésitez pas à le consulter à l'adresse suivante : https://www.clephe.fr/

Vous y retrouverez toutes les informations utiles ainsi que les événements passés et à venir.

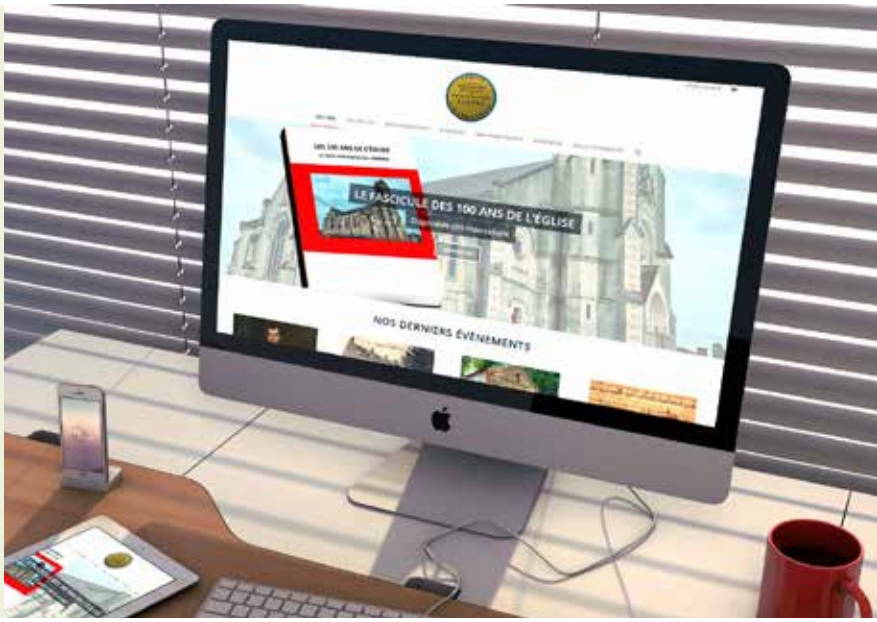

L'ACPL (ATHLÉTIQUE CLUB PUCES LIGNERONNAISES)

L'ACPL (Athlétique Club Puces Ligneronnaises) propose différentes activités sportives. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année (renseignements au 02 51 93 60 34).

Un nouveau cours a intégré l'ACPL depuis septembre. Il s'agit de cours de stretching, encadrés par Florence. Le stretching assure l'étirement et le renforcement doux et profond des muscles, la mobilité des articulations, l'amélioration de la souplesse. Ce sont des séances de bien-être et anti stress, de détente physique et mentale grâce à la relaxation. Les cours sont accessibles sans restriction.

De son côté, Marjorie propose des cours de step dans la bienveillance et la bonne humeur. Il s'agit d'un cours rythmé et chorégraphié pour tout public (débutant, intermédiaire ou confirmé), travaillant l'équilibre, la coordination, le cardio et la mémoire.

Puis, ont lieu les mardis (19h-20h30) et les jeudis (18h-19h15) des séances de renforcement musculaire encadrées par Yann. Elles se déroulent dans la bonne humeur et en musique. Yann conseille les exercices et les adapte suivant le niveau, la condition physique et les pathologies des licenciés.

Chez les jeunes, Yann, Joël et Claudette font découvrir les disciplines de l'athlétisme, en salle ou en extérieur, avec des exercices ludiques et adaptés aux âges. Les cours ont lieu le mardi à partir de 18h30 sur rdv, Le mercredi après-midi, le vendredi à partir de 17h (entraînement perche), le samedi de 10h à 12h.

Toutes ces activités sont possibles grâce aux bénéfices réalisés avec la Virée des Puces. 1800 coureurs étaient inscrits sur les 3 courses de l'édition 2024. Beaucoup de Ligneronnais y ont participé, en tant que bénévoles ou spectateurs ou coureurs, notamment le 5 et le 10km.

Nouveauté de cette année, un échauffement collectif a été proposé par Yann avant le départ.

PATINAGE ARTISTIQUE LIGNERONNAIS

Le Patinage Artistique Ligneronnais compte 69 patineurs pour cette saison, répartis en 7 groupes. Ils sont entrainés par deux entraineurs professionnels, Freddy et Tiago, et par des minis-coachs : Chloé, Gabriel, Laurine, Léane et Maélie.

Cette saison sera marquée par des évènements festifs comme la boum de Noël ou le gala qui aura lieu les 13 et 14 juin prochains. De février à juillet, il y aura également de nombreuses compétitions auxquelles vont participer 5 patineurs en niveau national et une quinzaine au niveau régional. En 2025, le club compte bien conserver le titre de **champion de France pour la catégorie danse couple N3** !

Pour contacter le club, n'hésitez pas à laisser un commentaire sur les pages Facebook ou Instagram ou à envoyer un mail à : patinage.ligneronnais@gmail.com

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

L'association accueille dans un esprit d'amitié et de solidarité, les anciens combattants, les veuves, tous ceux qui ont servi ou servent encore la Patrie, ainsi que toutes les personnes qui partagent nos valeurs et souhaitent participer aux cérémonies commémoratives et à nos différentes activités.

L'association compte actuellement 74 adhérents, anciens d'AFN, veuves, OPEX, Soldats de France et sympathisants.

Au cours de l'année 2024 les cérémonies ont été organisées comme à l'accoutumée et nous avons constaté avec plaisir la présence à nos cotés, des élus, des habitants de la commune et surtout la présence des membres du Conseil municipal des jeunes. D'autre part, les activités ludiques se sont déroulées dans de très bonnes conditions, que ce soit le concours de belote, le bûcher de la St Jean, la croisière déjeuner sur la Mayenne au départ de Château Gontier ou encore le repas annuel de l'association.

En ce qui concerne l'année 2025, les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sont au programme et après l'assemblée générale du 1er février, le concours de belote aura lieu le 1er mars, puis une visite de la ville de Saintes avec croisière sur la Charente est prévue le 20 mai et enfin, notre repas annuel devrait être organisé au cours de l'année pour marquer le cinquante cinquième anniversaire de l'association dont tous les membres espèrent se retrouver nombreux avec leurs amis en ces occasions.

Contacts : Président : Germain LEGRAND 06 81 03 29 85
Vice Président : Antoine BROCHARD 06 24 46 20 14

ASSOCIATION TOP DANCE

À la découverte de l'association Top Dance : le plaisir du mouvement pour tous !

L'association Top Dance, **dépendante de l'Amicale Laïque**, vous fait vibrer au rythme de la danse et du fitness. Elle propose des activités adaptées à tous les âges et tous les niveaux.

Deux professeures dynamiques et passionnées :

- **Malorie,** professeure de **modern jazz et contemporain**, transmet avec enthousiasme et créativité sa passion pour la danse le lundi pour les plus jeunes et le samedi pour les ados et adultes.
- **Marion,** spécialiste des **cours de fitness,** propose une large gamme d'activités :

- **Strong Nation**, un entraînement dynamique et motivant alliant cardio et renforcement musculaire le mercredi à 20h30.
- **Zumba et Zumba kids,** pour brûler des calories tout en s'amusant sur des rythmes entraînants le jeudi.

- **Pilates,** avec des cours pour débutants et confirmés, pour renforcer le corps tout en douceur.
- **Renforcement musculaire,** pour tonifier et sculpter votre silhouette le lundi à 21h15.
- **Danse orientale**, une discipline qui allie grâce, fluidité et énergie.

Un événement à ne pas manquer : le gala de fin d'année !

Top Dance vous donne rendez-vous pour son gala de fin d'année, les 14 et 15 juin 2025 à la salle de cinéma de Legé un moment incontournable pour découvrir le talent des élèves et le travail réalisé tout au long de l'année.

Ce spectacle, mêlant modern jazz, danse contemporaine, zumba et danse orientale, sera une véritable fête du mouvement et de la créativité. Venez nombreux applaudir nos élèves et partager ce moment convivial avec toute l'association !

Pour plus d'informations, contactez-nous au 06 06 45 72 68
ou rendez-vous sur notre page Facebook de Top Dance.

Vie associative

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEL) DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-MARIE

L'Association des Parents d'élèves (APEL) de l'École privée Sainte-Marie vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2025 !

L'APEL est présente dans le quotidien de l'école à travers ses deux missions principales :

- **l'animation de divers actions et évènements festifs** permettant de récolter des fonds pour le fonctionnement de l'école, l'achat de nouveau matériel, les sorties scolaires et le voyage scolaire des CM1-CM2 sur le thème de l'art.
- **le rôle d'intermédiation** : depuis la rentrée scolaire 2024, chaque classe dispose d'un membre référent de l'APEL, dédié à l'écoute des parents et de leurs demandes, proposant ainsi un rôle d'intermédiaire entre les familles et l'école.

De plus, lors de la rentrée scolaire 2024, l'équipe de l'APEL s'est renouvelée et a nommé Mme AYRAULT Mathilde comme Présidente de l'Association. A ce jour, l'APEL compte 16 membres, qui se répartissent en différentes commissions pour organiser et animer les actions de l'école tout au long de l'année.

Pour ce nouveau semestre à venir, l'APEL organise et propose à tous différents évènements :

- **une vente de pizzas** en partenariat avec le bar-restaurant « Le Saint Christophe », le 7 février,
- **le carnaval** de l'école Sainte-Marie, le 22 mars,
- **le voyage scolaire** de 2 jours pour les CM1 et CM2 sur le thème de l'art,
- **la vente de gâteaux bijoux** (fin mars) et de saucisson/préfou (courant juin).
- **la kermesse** tant attendue par les enfants, le 28 juin
- **et une des nouveautés de l'APEL : l'organisation de la boum des élèves,** le 2 juillet. (mais chut… réservons-leur la surprise pour fêter le début des vacances d'été !)

Un grand merci à tous les membres de l'APEL, aux enfants, aux parents et à l'équipe éducative de l'école Sainte-Marie pour leur engagement et leur soutien précieux !

Nous invitons chaleureusement tous ceux qui souhaitent contribuer à cette belle dynamique à nous rejoindre : que ce soit pour participer aux évènements, apporter des nouvelles idées ou simplement partager un moment convivial !

Enfin, nous sommes à la recherche de mécènes ou de partenaires pour soutenir nos actions et renforcer les projets au service de nos enfants. Chaque geste compte et permet de faire la différence.

Ensemble, continuons à construire un avenir joyeux, de partage et porteur pour l'école Sainte-Marie !

Etat civil

NAISSANCES

PÉTELET Harper	10 octobre 2024
BONNY Valentin	18 novembre 2024
GILET Élya	09 novembre 2024
MOLLÉ Léonore	13 décembre 2024

DÉCÈS

GOYAUX Marguerite	20 octobre 2024
PERRAUDEAU Yvon	29 octobre 2024
JEFFRAY (vve. FOUCHER) Mireille	25 novembre 2024
CHAUVIN Gaston	08 décembre 2024
TESSON Louisette	21 décembre 2024

AGENDA

17 janvier :
Vœux de la municipalité

22 février :
Plages Vendéennes course Cycliste

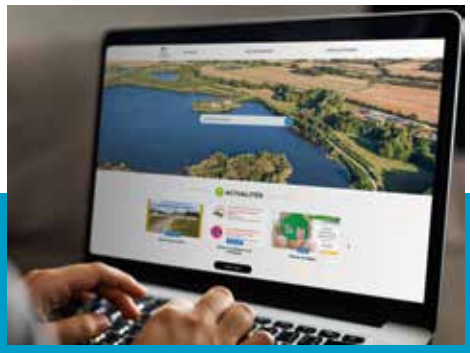

COMMUNICATION

Vous pouvez accéder à l'information de la commune via les réseaux sociaux et ainsi que sur le site internet :
www.saint-christophe-du-ligneron.fr

N'hésitez pas à signaler, alerter ou féliciter sur la vie communale en cliquant sur l'icône participer de la page d'accueil.

MAIRIE

02 51 93 30 23
contact @mairie-scdl.fr

OUVERTURES
Lundi, mercredi et vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi et jeudi 9h-12h30
1er samedi du mois 10h-12h

ASTREINTE DES ÉLUS

06 48 04 86 18

POLICE MUNICIPALE

09 67 35 68 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 51 93 35 96

OUVERTURES
Mercredi et samedi 10h-12h

AGENCE POSTALE

02 51 35 21 60 / 0 825 852 085

OUVERTURES
Mardi et mercredi 9h-13h
Jeudi et vendredi 9h-13h / 14h-16h